

Bulletin Municipal

janvier 2018



Mairie du GIROUARD
1, rue du Stade
85150 GIROUARD

Tél : 02 51 46 61 56
Fax : 02 51 46 68 79
Mail : mairie@legirouard.fr



BULLETIN MUNICIPAL



>> p.4



>> p.12



>> p.7



>> p.19

2 Le mot du Maire

3 Vie Municipale

Conseil Municipal et Commissions - Bâtiments - Urbanisme - Voirie
Sentier du P'tit Val Gaillard - Communication - Location de salles
et matériel

11 Enfance Jeunesse

Ecole « Pierre Marie Louis Pannetier » - Restaurant scolaire
Accueil périscolaire - TAP - RAM Farandole des Aichards

13 Vie locale

CCAS - Bibliothèque municipale - Centre de Secours de Nieul Le
Dolent - Paroisse « Saint Joseph du Garandeau » - Etat Civil

16 Vie associative

Entente Sportive du Girouard - Pongistes Sportifs Girouardais -
Association des Parents d'Elèves - Club de l'Amitié - Société de
Chasse - Comité des fêtes - Cours et marche - UNC - Solidarité

22 Manifestations 2018

Agenda des événements dans la commune

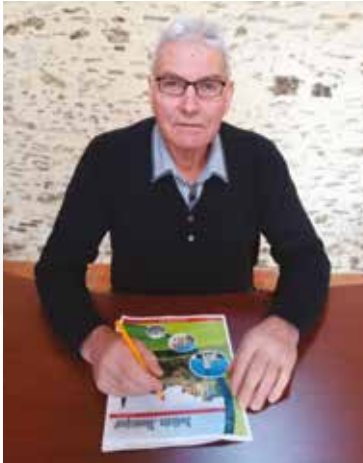
23 Infos pratiques

25 Rétrospectives 2017

“ **Auguste GRIT, Maire du GIROUARD**
Les Adjoints et le Conseil Municipal
Vous souhaitez une excellente année 2018 !

EDITO

MAIRE DE GIROUARD



Une année s'est achevée sur une note de tempête, soutenue par des vents violents accompagnée de fortes pluies, ces dernières très précieuses et tant espérées tout au long de l'année, essentielles et indispensables pour les cultures agricoles, potagères et surtout pour la consommation humaine.

Région, Département, Intercommunalité, Commune. Nous sommes parfois inquiets de ce qui émane de ces décisions qui ne sont pas toujours compatibles avec nos idéologies, notre quotidien, notre vie sociale. Adapter notre comportement permettra de mieux appréhender l'avenir!

En 2018, nous allons investir par l'acquisition foncière de bâti (terrain constructible) en centre Bourg et rénover la salle des Fêtes, avec les aides de l'Etat, de la Région, du Département.

Le Contrat Communal d'Urbanisme va permettre de concrétiser ces projets d'aménagement urbain présenté lors d'une réunion publique en 2017.

2017 a été l'année des élections présidentielles et législatives, c'est toujours un temps fort pour chaque électeur, chaque citoyen.

Girouardais et Girouardaises, il est important de prendre conscience des orientations qui sont prises par l'ensemble des instances qui nous gouvernent : Etat,

Un service culturel a été créé pour développer et valoriser le patrimoine et ainsi vous apporter des services pour une meilleure qualité de vie au Girouard.

Le Maire, Auguste GRIT

“

Artisans, agriculteurs, associations, habitants et nouveaux arrivants, à tous les bénévoles qui ont contribué à la mise en place du P'tit Val en Scène (avec le feu d'artifice) et du Marché de Noël, je vous souhaite une bonne année et une bonne santé à toutes et à tous.



LE CONSEIL MUNICIPAL ET COMMISSIONS

Le Conseil Municipal



GRIT Auguste Maire

MOIZEAU Daniel
1^{er} adjointGUERREIRO Maud
2^{ème} adjointeHAQUETTE Olivier
3^{ème} adjointPARAGE Isabelle
4^{ème} adjointeAUGIZEAU Romain
ConseillerCHARIE Mélanie
ConseillèreGRIT Julie
ConseillèreGUERREIRO Edouard
ConseillerHERITEAU Sophie
ConseillèreRAFFOUX Loïc
ConseillerRAIMBAUD Jean-Claude
ConseillerTESSIER Yannick
ConseillerWALTNER Isabelle
Conseillère

Commissions municipales

COMMISSION BÂTIMENTS

Auguste GRIT, Isabelle PARAGE, Sophie HERITEAU, Yannick TESSIER, Isabelle WALTNER, Loïc RAFFOUX, Maud GUERREIRO

COMMISSION VOIRIE

Auguste GRIT, Isabelle PARAGE, Romain AUGIZEAU, Yannick TESSIER, Edouard GUERREIRO

COMMISSION URBANISME

Auguste GRIT, Mélanie CHARIE, Loïc RAFFOUX, Julie GRIT, Yannick TESSIER, Maud GUERREIRO, Isabelle WALTNER, Jean-Claude RAIMBAUD

COMMISSION FINANCES

Daniel MOIZEAU, Olivier HAQUETTE, Auguste GRIT, Maud GUERREIRO

COMMISSION SPORT ET ACTIVITES SPORTIVES

Daniel MOIZEAU, Isabelle PARAGE, Edouard GUERREIRO, Auguste GRIT

COMMISSION INFORMATION, CULTURELLE

Julie GRIT, Daniel MOIZEAU, Loïc RAFFOUX, Auguste GRIT, Olivier HAQUETTE, Romain AUGIZEAU

COMMISSION ECOLE, AFFAIRES SOCIALES

Olivier HAQUETTE, Mélanie CHARIE, Maud GUERREIRO, Auguste GRIT

COMMISSION RESTAURANT SCOLAIRE

Isabelle PARAGE, Maud GUERREIRO, Mélanie CHARIE, Loïc RAFFOUX, Isabelle WALTNER, Auguste GRIT

CCAS (Commission communale d'Action Sociale)

Maud GUERREIRO, Sophie HERITEAU, Julie GRIT, Isabelle WALTNER

BÂTIMENTS

Cette année, de nombreux travaux de rénovation ont été effectués.



L'Eglise a bénéficié d'une véritable cure de jouvence : enduit de la façade extérieure et peinture de l'intérieur de l'édifice (70% d'aides accordées dans le cadre de la DETR et du Conseil Départemental).

A noter également, l'installation d'un coffre-fort pour exposer les trésors de l'Eglise (80% de subventions Conseil Départemental et DRAC), la restauration de la pierre tombale, du bénitier et des statues (55% de subventions accordées par le Conseil Départemental).



Relookage du Château Gaillard.



Les fontaines du Lavarie et de la Minerie sur le parcours du P'tit Val Gaillard ont été restaurées moyennant l'aide financière du Département (40% de subventions).

La municipalité a fait l'acquisition d'une maison, rue de la Vigne. Dans le cadre du contrat Communal d'Urbanisme, l'achat d'une seconde maison est en cours dans le centre bourg.



RÉALISATION EN 2018

Rénovation intérieure et extension de la salle des Fêtes



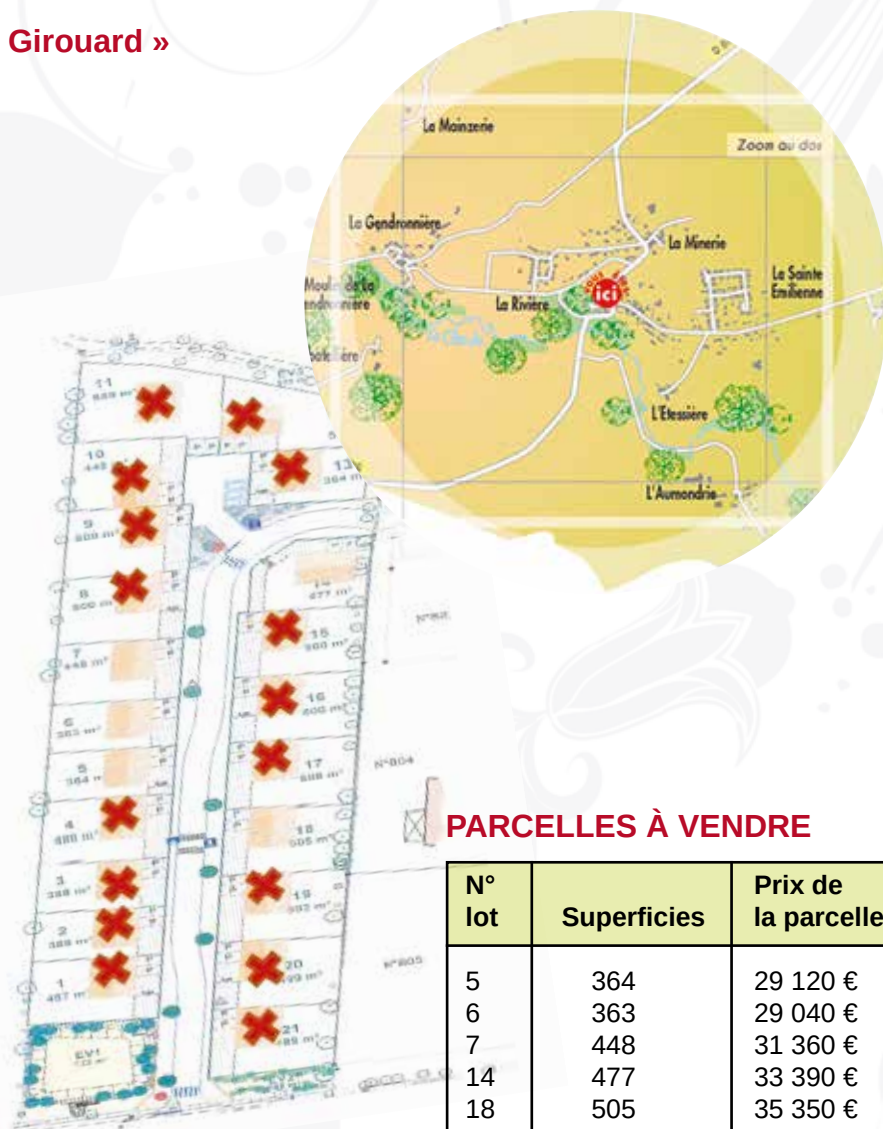
L'aménagement extérieur de rampes PMR a été réalisé au niveau du Pigeonnier. Le Service Culturel a pris possession des lieux en novembre 2017.

URBANISME

Lotissement communal « Le Petit Girouard »

Permis de construire délivrés en 2017

- **GAUTHIER Guillaume**
Construction d'une piscine, d'un local technique et d'un préau couvert
- **CRAPEAU Sophie**
Fermeture d'un préau existant
- **MATHÉ Christophe**
Construction d'une maison individuelle
- **LOGEAS Mathieu**
Construction d'une maison individuelle
- **SIRE Alain**
Construction d'un abri de piscine
- **GROSSIN Christian**
Construction d'une maison individuelle
- **HARDY Kévin**
Construction d'une maison individuelle
- **BERNARD Anthony**
Construction d'une maison individuelle
- **PRAT Coralie**
Construction d'une maison individuelle
- **FONTENEAU Alexandre et PRAT Alison**
Construction d'une maison individuelle
- **ROUSIERE Fiona**
Construction d'une maison individuelle



PARCELLES À VENDRE

N° lot	Superficies	Prix de la parcelle
5	364	29 120 €
6	363	29 040 €
7	448	31 360 €
14	477	33 390 €
18	505	35 350 €

CAUE de la Vendée



UN AVIS D'ARCHITECTE GRATUIT SUR VOTRE PROJET
DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Vendée) est un organisme départemental de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Une de ses missions est de **conseiller gratuitement** les particuliers qui désirent construire, étendre ou réhabiliter des bâtiments. Il s'assure de la qualité architecturale d'une construction et de sa bonne insertion dans son environnement, et vous guide dans vos démarches administratives. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre des projets.

**PRENEZ RENDEZ-VOUS
AVEC UN ARCHITECTE DU CAUE**

Une permanence est organisée à la Communauté de Communes, sur rendez-vous, avec Marie-Laure BELLICAUD, architecte consultant du CAUE.

tel 06 75 37 63 02

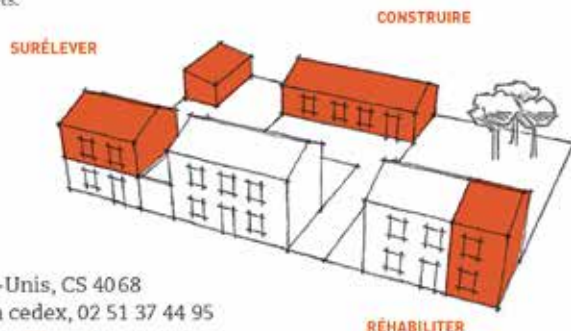
mail marie-laure.bellicaud@caue85.com

CAUE DE LA VENDÉE

45 boulevard des États-Unis, CS 4068

85017 la Roche sur Yon cedex, 02 51 37 44 95

> en savoir +: www.caue85.com

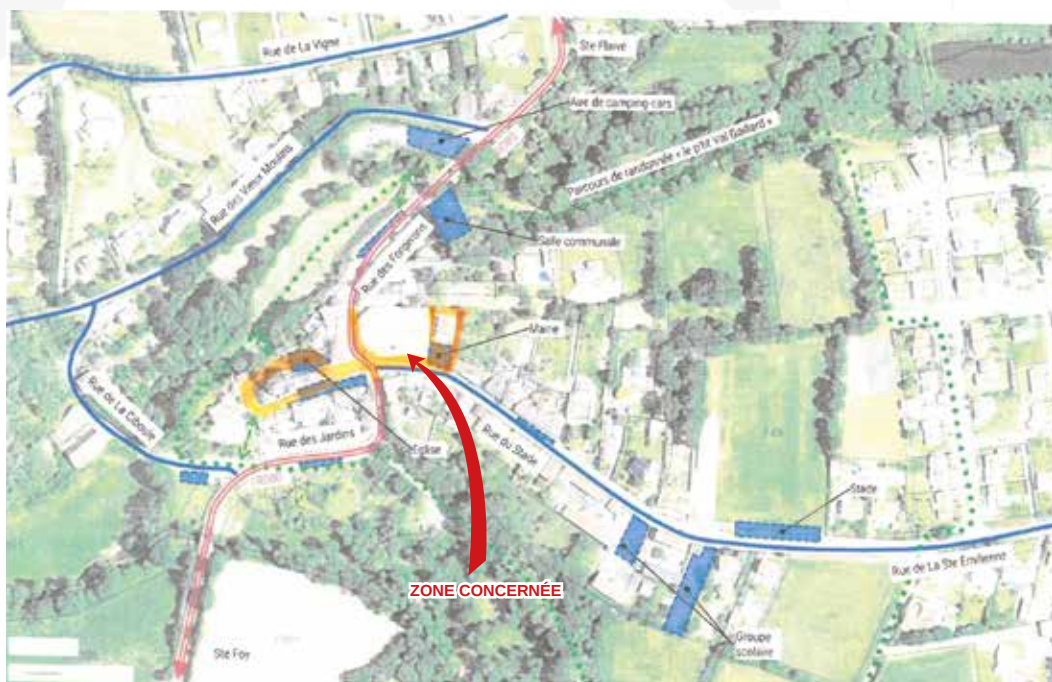


VOIRIE

Aménagement du centre bourg



Crédit photo : Franck PAUL



La commune du Girouard est dépourvue de commerce. La municipalité souhaite dynamiser la vie du bourg et renforcer les services à la population en impulsant la création d'un commerce sur la commune.

A cet effet, l'Architecte Urbaniste, Sophie BLANCHET, en charge de ce dossier, a réalisé une étude de faisabilité Urbaine et de Programmation du coeur du Bourg.

L'objectif de cette étude est donc d'éclairer l'équipe municipale et de lui permettre d'orienter ses futurs actions et investissements.



VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre de la compétence, la route du Migné et un tronçon de la route de Nieul ont été refaits.



PASSERELLE

Une nouvelle passerelle a été installée sur le sentier des Celtes au niveau du Puy Gaudin. Cette dernière a été cédée gratuitement par la commune de Saint Mathurin.



Achat de matériel

*La commune a fait l'acquisition d'un désherbeur mécanique afin de supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires à cours terme. Ce matériel a été subventionné à hauteur de 77% par la Région et l'Agence de l'Eau.

*Achat de barrières de sécurité utilisées lors des manifestations municipales et associatives.



SENTIER DU P'TIT VAL GAILLARD

Création d'une aire de jeux pour enfants



Tour à grimper

Des jeux pour enfants en bois sont en cours d'installation sur le parcours du P'tit Val Gaillard près de la Loge : une tour à grimper avec balançoire, Robert le cerf sur ressort et un tape-cul « abeilles ».

Un espace qui devrait plaire aux enfants !!!

Inauguration du P'tit Val Gaillard



Le 16 juin dernier, le parcours pédagogique du P'tit Val Gaillard a été inauguré en présence des élus des communes voisines et de la Communauté de communes du Pays des Achards. Ce sentier de 3,200 km, uniquement pédestre et accessible en partie aux PMR, vous propose 7 étapes thématiques sur la vie de la haie.



SABLAGE DU SENTIER



Moisson à l'ancienne avec l'association Agri Passion 85



En juillet dernier, la Mairie a sollicité l'aide de l'association « Agri Passion 85 » (dont le but est de favoriser, développer et promouvoir la conservation du matériel agricole, vers un large public) pour récolter un bon stock de paille pour le toit de la loge située sur le sentier du P'tit Val Gaillard. Autour d'une faucheuse et d'une charrette à foin tirée par un tracteur, le personnel de la commune et les membres de l'association, fourches en mains, se sont adonnés à une moisson à l'ancienne dans un champ de la campagne girouardaise. Une fois battue, la paille a été déposée sur le toit de la loge lui assurant ainsi une meilleure étanchéité.

COMMUNICATION

Mise en ligne du site Internet du parcours pédagogique « Le P'tit Val Gaillard »

Connectez-vous sur le site www.leptitvalgillard-girouard.fr et partez à la découverte de la haie, véritable voyage des sens ...

Présentation des 7 panneaux d'informations thématiques, focus, anecdotes, galerie photos, agenda des événements de la commune ... vous y trouverez de nombreuses informations utiles.



Création du site internet de la Mairie

Depuis décembre 2017, la mairie du Girouard est dotée d'un site Internet : www.girouard85.com.

Ce portail moderne, pratique et simple d'utilisation, véritable source de renseignements sur la vie de la commune, permet en quelques clics de simplifier le quotidien des Girouardais.

Sur la page d'accueil, vous allez retrouver, entre autres, toutes les actualités de la mairie et un agenda des manifestations culturelles et sportives du territoire...

Il est conçu pour aider les Girouardais, notamment les nouveaux arrivants, à mieux se repérer dans la commune. L'internaute peut facilement consulter de nombreuses informations.

“

CRÉATION D'UN
FLYER FAISANT
LA PROMOTION
DU PARCOURS
PÉDAGOGIQUE
« LE P'TIT VAL
GAILLARD »



2 nouveaux visages à la Mairie



Flora COUTANT a rejoint le service administratif, en juin dernier. Elle est en charge de l'accueil du public et du secrétariat.



Angéline RAVON travaille au service culturel, nouvellement créé pour la communication et l'animation.

LOCATION DE SALLES ET MATÉRIEL

Salle Socio-culturelle



Type de manifestations	Durée de location	Résidents de GIROUARD		Résidents HORS COMMUNE	
		Particuliers	Associations	Particuliers	Associations
Vin d'honneur	1 jour	150 €	NEANT	200 €	NEANT
Mariage (inclus le vendredi après-midi pour la préparation)	1 jour	420 €		650 €	
	2 jours	520 €		800 €	
Fête de famille, anniversaire, retraite...	1 jour	250 €		500 €	
	2 jours	320 €		640 €	
Sépulture	1 jour	NEANT		NEANT	
Manifestation LUCRATIVE avec repas	1 jour	NEANT	250 €	NEANT	450 €
Manifestation LUCRATIVE sans repas (jeux de cartes, loto, vide grenier ...)	1 jour		150 €		225 €
Manifestation NON LUCRATIVE avec repas et/ou collation (vœux galette, repas d'adhérents ...)	1 jour		150 €		225 €
Manifestations NON LUCRATIVE sans repas (réunions d'associations, arbre de Noël des enfants de l'école du Girouard, assemblée générale,)	1 jour		GRATUIT		250 €
Théâtre Association de Girouard : Les répétitions seront effectuées gratuitement à la salle du Château Gaillard et 2 répétitions générales avant l'avant-première dans la salle socio-culturelle Association hors commune : pas de répétition prévue dans la salle	1 jour		60 € /séance		150 € /séance
CAUTION (location + ménage)		1200 € + 200 €			

Salle Château Gaillard



Type de manifestations	Durée de location	Résidents de GIROUARD		Résidents HORS COMMUNE	
		Particuliers	Associations	Particuliers	Associations
Vin d'honneur	1 jour	80 €	NEANT	90 €	NEANT
Mariage, fête de famille, anniversaire, retraite...	1 jour	150 €		180 €	
	2 jours	225 €		270 €	
Sépulture	1 jour	GRATUIT		NEANT	
Manifestation LUCRATIVE avec repas	1 jour	NEANT	76 €	NEANT	150 €
Manifestation LUCRATIVE sans repas (jeux de cartes, loto, vide grenier...)	1 jour		46 €		76 €
Manifestations NON LUCRATIVE avec repas et/ou collation (vœux galette, repas d'adhérents...)	1 jour		46 €		76 €
Manifestation NON LUCRATIVE sans repas (réunions d'associations, assemblée générale,)	1 jour		GRATUIT		NEANT
Théâtre	1 jour		Répétitions gratuites		NEANT
CAUTION (location + ménage)		900 € + 50 €			

NOTA : Si location des 2 salles en même temps, rajouter au tarif de base 46 € par journée

LOCATION DE SALLES ET MATÉRIEL

Salle des fêtes



Type de manifestations	Durée de location	Résidents de GIROUARD		Résidents HORS COMMUNE	
		Particuliers	Associations	Particuliers	Associations
Vin d'honneur	1 jour	60 €	NEANT	80 €	NEANT
Mariage, fête de famille, anniversaire, retraite ...	1 jour	120 €		150 €	
	2 jours	180 €		240 €	
Sépulture	1 jour	GRATUIT		NEANT	
Manifestation LUCRATIVE avec repas	1 jour	NEANT	76 €	NEANT	150 €
Manifestation LUCRATIVE sans repas (jeux de cartes, loto, vide grenier...)	1 jour		46 €		76 €
Manifestations NON LUCRATIVE avec repas et/ou collation (vœux galette, repas d'adhérents...)	1 jour		46 €		76 €
Manifestation NON LUCRATIVE sans repas (réunions d'associations, assemblée générale....)	1 jour		GRATUIT		NEANT
Théâtre répétition, cours de danse ou gym, entraînement de ping-pong pour les associations sportives du Girouard	1 jour		GRATUIT		NEANT
CAUTION (location + ménage)		200 € + 50 €			

Modalités de réservation : Les réservations sont à faire auprès du secrétariat de la mairie au 02 51 46 61 56.

Location de matériel

Location Barnums pour 2 jours Disponibilité de 4 barnums 2 de 3x3m et 2 de 6x3 m			
NOUVEAUTÉ 2017	Prix		Cautions
	Associations du Girouard	Particuliers du Girouard particuliers et associations extérieures	
Barnum 3X3m	Gratuit avec caution	30 € l'unité	300 €
Barnum 6x3m	Gratuit avec caution	45 € l'unité	450 €

Location de vaisselle (verres à pied – verres à cave – tasses – couverts)		
	Particuliers	Associations
Prix de location	10 €	Gratuit
Verres à pied	2 € le verre cassé	2 € le verre cassé
Verres à cave	1 € le verre cassé	1 € le verre cassé
Tasses	2 € la tasse cassée	2 € la tasse cassée



ECOLE «PIERRE MARIE LOUIS PANNETIER»

Voyage dans le temps : Retour dans le passé....

Lors de cette année scolaire, les élèves de l'école Pierre Marie Louis Pannetier vont voyager à travers le temps et ainsi partir à la découverte des grandes périodes de l'Histoire.

Après un entraînement sportif intensif, les élèves ont fait preuve d'un grand courage pour affronter le brouillard et le froid lors du cross organisé à Nieul Le Dolent. Les très bons résultats des élèves de l'école lors de cette épreuve ont montré qu'ils étaient prêts à partir à l'aventure direction la Préhistoire ou encore l'Antiquité.



Les fêtes de fin d'année approchent et l'Arbre de Noël de l'école est une occasion pour nos aventuriers en herbe de vous retrouver pour un spectacle en chanson avant la petite visite du Père Noël. Nous remercions chaleureusement l'Association des parents d'élèves de l'école pour l'organisation de cette soirée ainsi que la municipalité.

Après une pause méritée, nos aventuriers repartiront pour de nouvelles aventures à la découverte du Moyen-Age et des Temps modernes. Le voyage continue !



RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire relève de la compétence intercommunale « enfance-jeunesse ».

Les modalités d'inscription

L'inscription est obligatoire via le portail familles de la communauté de communes du Pays des Achards cc-paysdesachards.portail-familles.net.

Ce nouvel outil vous offre de nombreuses fonctionnalités : prévenir de la présence ou l'absence de votre enfant, consultation du règlement intérieur, tarifs, menus, consultation et paiement des factures en ligne...



Tarification des repas

Les tarifs du restaurant scolaire ont été établis comme suit pour l'année scolaire 2017/2018 :

- ⇒ **3,50 €/repas enfant – forfait 4 jours.** Il concerne les enfants qui déjeunent tous les jours au restaurant scolaire. Une carence de 2 jours sera appliquée en cas d'absence.
- ⇒ **3,70 €/repas enfant – occasionnel prévu.** Il concerne les enfants déjeunant occasionnellement. A noter que les présences de l'enfant doivent être enregistrées via le portail familles au moins 8 jours avant.
- ⇒ **4,50 €/repas enfant – occasionnel hors délai.** Il concerne les enfants déjeunant occasionnellement mais dont la réservation n'a pas été effectuée dans le délai imparti de 8 jours.

⇒ **1,77 €/repas enfant – repas PAI.** Il concerne les enfants ayant une allergie alimentaire pour laquelle le Projet d'Accueil Individualisé a été établi par le médecin scolaire. Dans ce cas, la famille devra fournir un panier-repas.

Contact : 02 51 62 74 95

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE / TAP / RAM FARANDOLE DES ACHARDS

Accueil périscolaire

Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 6h45 à 8h50
et 16h30 à 18h45

Mercredi matin : de 7h30 à 8h50

Une surveillance gratuite sera assurée le mercredi :
de 12h à 12h30

Modalités d'inscription :

Un dossier d'inscription doit obligatoirement être rempli. Il est accompagné des documents relatifs à la santé (vaccinations, allergies...), aux ressources (attestation CAF et MSA), et à l'assurance (responsabilité civile ou extrascolaire). Un enfant peut fréquenter l'Accueil périscolaire uniquement lorsque le dossier d'inscription est complet, avec les pièces jointes demandées. Le portail familles permet de consulter ses informations et de les modifier. Certaines modifications ne sont pas possibles sur le portail (changement de Quotient Familial par exemple). Dans ce cas, il est impératif de contacter l'accueil périscolaire. Pour rappel, toute présence à l'accueil périscolaire doit être indiquée via le portail jusqu'à la veille.

Tarifs :

Les tarifs sont arrêtés chaque année par le Conseil Communautaire, et soumis à la réglementation CAF en matière de tarification. Ils sont consultables à l'accueil Périscolaire et sur le portail familles. Les tarifs dépendent du Quotient Familial. Sans justificatif, le tarif maximum est appliqué.

TAP

Des activités périscolaires sont proposées le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. Celles-ci sont gratuites. Les projets éducatifs et pédagogiques sont consultables par les parents auprès de la direction de l'accueil. Le planning des TAP est également accessible sur le portail familles ainsi que sur le site internet de la Mairie. Les inscriptions sont obligatoires et se font via le portail familles. Les activités proposées sont en lien avec les événements du moment (Halloween, Noël...). A chaque fin de période, tous les enfants sont réunis, élèves de maternelle et de primaire, pour une activité commune et un goûter. Le 22 décembre dernier, une boum de Noël avec goûter a clôturé la période en beauté !



Rythmes scolaires

Depuis la rentrée 2017, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est rendue possible par dérogation au cadre général de 4,5 jours. Concernant le territoire du Pays des Achards, il a été décidé de maintenir la semaine de 4 jours et ½ pour la rentrée 2017. La communauté de communes du Pays des Achards a lancé une enquête, en octobre dernier, afin de recenser vos avis sur les rythmes scolaires pour la rentrée 2018. Suite à cette enquête, la majorité des Conseils d'écoles se sont positionnés pour un retour à la semaine de 4 jours pour la rentrée 2018-2019 sous réserve de la décision finale de l'Inspection Académique.



RAM Farandole des Achards

Relais Assistants Maternels

Un service gratuit, neutre, confidentiel à destination des (futurs) parents, jeunes enfants et (futurs) assistants maternels

pays des achards

CHACQUE JOUR À VOS CÔTÉS

Pour les (futurs) parents, le relais est un espace :

- d'information sur les modes de garde du territoire du Pays des Achards
- où construire son projet de garde, évaluer ses besoins
- où trouver une liste actualisée des assistants maternels
- de soutien dans la fonction d'employeur
- de médiation en cas de difficulté avec son salarié

Comme chaque année, le RAM Farandole des Achards a invité les assistants maternels et les enfants à un spectacle pour clôturer les matinées d'éveil.

Cette année ce sont 36 assistants maternels et 86 enfants du pays des Achards qui ont pu admirer le doux spectacle de Loulou Lapinou de la Compagnie du Bocage dans la salle socio-culturelle du Girouard.

Loulou Lapinou
Jeudi 29 juin

Relais Assistants Maternels du Pays des Achards

Conte musical

Enfants de 3 mois à 2 ans accompagnés de leur assistant maternel
2 places : 10€15-10€45 et 11€15-11€45
Salle socio-culturelle du Girouard

Inscription obligatoire à partir du 7 juin
par mail ram@cc-paysdesachards.fr ou 02.72.78.10.30

Pour les (futurs) assistants maternels, le relais est un lieu :

- de rencontres, de paroles et d'échanges professionnels
- d'accompagnement de la pratique professionnelle
- de mise à disposition de documents professionnels
- d'information sur les démarches pour devenir professionnel de la petite enfance

CONTACTS : Véronique Frey : 06 80 95 40 61
Nelly Kermarrec : 06 43 65 56 35

Relais Assistants Maternels Farandole des Achards :
02 72 78 10 30
ram@cc-paysdesachards.fr
www.cc-paysdesachards.fr

CCAS



Des membres du CCAS ont livré les colis de Noël à 73 foyers de plus de 70 ans dont 8 nouveaux bénéficiaires. Le CCAS peut aider au montage de dossiers pour des aides diverses aux personnes âgées (équipement médicalisé, aide à domicile...). Nous souhaitons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

La Présidente du CCAS, Maud GUERREIRO

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque fonctionne en réseau avec les 9 autres bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Horaires d'ouverture

La bibliothèque est accessible durant les horaires d'ouverture de l'Agence postale communale.

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 10h30 à 12h et de 15h à 17h
Mercredi de 10h30 à 12h
Samedi de 10h à 12h

Le prêt de livres et l'inscription sont entièrement gratuits. Une carte de lecteur personnelle est remise gratuitement, donnant accès aux ouvrages des 10 bibliothèques du réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes du Pays des Achards.

Réseau des bibliothèques

du Pays des Achards :

www.bibliothequesdesachards.net



CENTRE DE SECOURS NIEUL LE DOLENT



La fin d'année est toujours synonyme de bilan pour la vie de notre centre de secours. Notre sainte barbe qui a eu lieu le 2 décembre dernier a été le moment de penser aux sapeurs pompiers décédés.

Malheureusement quelques anciens pompiers du centre nous ont quitté cette année, il s'agit de Mr Jean PAJOT, Mr Daniel VOYER et de Mr Denis REMAUD.

- Une nouvelle organisation a vu le jour en juin 2017 pour l'ensemble des pompiers vendéens.

En effet, le département est désormais découpé en 3 groupements territoriaux, impliquant quelques changements mais les choses prennent peu à peu leur place.

- Le bilan opérationnel prouve à nouveau une hausse de nos interventions puisque nous avons réalisé 411 interventions contre 363 l'an dernier soit une augmentation de près de 13%.

- L'effectif du centre est au 1^{er} janvier 2018 de 32 sapeurs pompiers volontaires.



> 2 départs sont à noter : La stagiaire Déborah CORBIER a demandé sa mutation vers le centre des Sables d'Olonne et le lieutenant honoraire Dominique JAULIN a cessé son activité après 35 années de service.

> 4 nouveaux pompiers sont venus grossir les rangs : Mélanie UVETEAU, Vincent VEXIEAU, Marine VINCENT et enfin Léo PITON.

Effectif raisonnable mais notre objectif premier reste le recrutement.

Cette journée fut l'occasion de valoriser le travail de certains pompiers du centre en leur remettant grades et distinctions :

- L'adjudant Christophe CHAIGNE et l'adjudant Olivier VINCENT ont été promus adjudant chef.

- Les sergents Jérôme BOUHIER, Samuel BOUHIER et Jérôme GUERINEAU ont été promus Sergent Chef.

- Le caporal Olivier HUBERT a été promu caporal chef.

- Les 1^{ères} classes Patrice BONNAUD et Killian PROUTEAU ont reçu le grade de caporal.

- Un nouveau décret mis en place en juillet 2017 a voulu mettre en évidence l'implication des sapeurs pompiers ayant réalisé 10 années de service et plus.

Plusieurs sapeurs pompiers du centre ont de ce fait reçu la médaille d'honneur des sapeurs pompiers échelon bronze :

> L'adjudant Mickael VERNAGEAU, le sergent chef Samuel BOUHIER, le sergent chef Jérôme GUERINEAU pour 19 ans de service.

> Le sergent chef Mathieu JAULIN, le caporal Patrice BONNAUD pour 17 ans de service.

> Le caporal chef Fabrice BOCQUIER pour 14 ans et demi de service.

> Le sergent Franck BARRE pour 12 ans de service.

> L'infirmière Marion ABELARD pour 11 ans de service.

> Le sergent Boris LACHEVRE pour 10 ans de service.

Pour honorer le départ en retraite de Dominique JAULIN, celui-ci a été promu lieutenant honoraire, il a reçu des mains de son ancien chef de centre Serge ARNAUD le casque F1 qui l'a protégé durant ces longues années de service puis la médaille de reconnaissance du bénévolat de l'union départementale échelon argent. Le chef de centre Mickaël BECAUD a tenu à féliciter l'ensemble du personnel qui participe activement au bon fonctionnement du centre aussi bien sur le côté opérationnel que pour l'amicale.

Je tiens à vous présenter, à vous et vos familles tous mes vœux de bonheur et de réussite pour cette année 2018.

Vive les sapeurs pompiers de Nieul Le Dolent.

Le Chef du Centre de secours de Nieul Le Dolent

Lieutenant Mickael BECAUD

PAROISSE « SAINT JOSEPH DU GARANDEAU » (Le Girouard - Ste Flaive - Nieul)

L'abbé Roland Gautreau, curé de la paroisse, réside à Nieul. (Tél. du presbytère : 02.51.07.90.62, avec répondeur). Mail : gautreau.roland@wanadoo.fr

Des permanences sont assurées dans les presbytères de : Nieul : le samedi de 10h à 12h. Ste Flaive : le mardi de 10h30 à 12h. En dehors de ces heures, on peut téléphoner au presbytère de Nieul et laisser un message si le prêtre est absent.

Lieux et horaires des messes.

Les messes sont célébrées au Girouard une fois par mois, à Nieul et Ste Flaive chaque fin de semaine. Pour les horaires et les lieux, consulter le calendrier disponible près de l'entrée de l'église.

Indications pratiques concernant certaines demandes paroissiales

Le Baptême : Pour les enfants de 0 à 3 ans, les inscriptions se font dans les presbytères au moins deux mois avant la date prévue par la famille. Pour les

enfants de 3 à 7 ans, voir avec le prêtre comment vivre la préparation du Baptême. Pour les enfants en âge scolaire, faire les demandes en début d'année scolaire. La préparation se fait sur un an, avec les enfants et les parents.

Pour les jeunes et les adultes, le Baptême se prépare avec un petit groupe d'accompagnement.

La catéchèse : Pour les enfants scolarisés en école publique, s'adresser au prêtre de la paroisse.

La première communion se célèbre après 2 années de catéchèse. En 2018, elle aura lieu le dimanche 3 juin, à 10h30 à Nieul.

Le mariage : Les couples qui envisagent de se marier à l'église, sont invités à réfléchir à l'engagement qu'ils vont prendre et à sa signification religieuse. Pour cela, il est bon de s'inscrire dans les presbytères un an avant la date envisagée. La préparation comprend une

rencontre avec d'autres couples et deux ou trois rencontres avec le prêtre qui célébrera le mariage.

Sépultures : Les Pompes funèbres prennent contact avec le prêtre ou les personnes qui préparent les sépultures pour déterminer l'heure de la célébration. Des personnes de la paroisse préparent la sépulture avec la famille et elle est assurée par le prêtre ou par des laïcs qui en ont reçu la mission.



ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Marcel, Lucien, Eric FAVREAU	13/03
Logan, Adrien, Alexandre VOET	3/04
Lenny, Eddy BABU	18/04
Léna DOMENGE	18/04
Norry, Alissia, June DESCHAMPS	21/04
Olivia, Léna, Maëva LEFORT	11/05
Soën, Jean-Luc, Pascal BOURGINE	1 ^{er} /08
Amy, Zély, Inès FALORD	29/09
Romy, Sylviane, Isabelle PLANCKE	14/11
Donovan, Philippe, Régis, Rémy RODRIGUEZ	05/12
Mylan, Pascal, Guy GIBOUDOT	16/12
Elouann DIRR-LAMBERT	19/12
Marius, Serge, Gilles RICHARD	23/12



MARIAGES

Sylvain GUILLOU et Rania BABOURI	13 mai
Teddy PLANCKE et Amandine LEBLANC	19 août
Frédéric INFANTE et Alexandra GELIE	2 septembre
Christophe LAGET et Mélanie COIN	23 septembre



DÉCÈS

Bernard MOLLET	28 mars
Albert VARIN	7 juillet
Guy ARNEAUD	24 juillet
Jean-Michel MENUET	22 octobre
Frédéric INFANTE	16 décembre



La Municipalité rend hommage à M. Raymond PATEAU,
Maire du Girouard, de 1979 à 1995,
décédé le 21 novembre 2017.

ENTENTE SPORTIVE DU GIROUARD



L'Entente Sportive du Girouard est composée de 2 équipes seniors (34 licenciés) et de 3 catégories de jeunes. Notre équipe fanion évolue en D4 et notre

équipe réserve en D5.

Sur le plan sportif, la saison 2016-2017 s'est achevée par une descente en D4 pour l'équipe 1, ce qui a eu pour conséquence une refonte des effectifs. Heureusement, l'arrivée d'un nouvel entraîneur a permis de redynamiser le groupe afin de repartir à 2 équipes seniors. Pour 2018, nous espérons retrouver de la sérénité, nos supporters, et le chemin des filets!

En ce qui concerne nos minots, nous nous sommes rapprochés de nos voisins de Grosbreuil afin de grouper nos forces et de permettre à nos jeunes d'évoluer de manière plus significative. Le club compte 14 jeunes répartis en 3 catégories (U6-U7 /U8-U9/U10-U11). Leurs entraînements se déroulent le mercredi à partir de 16 heures au stade municipal du Girouard, et les plateaux le samedi. Venez nombreux les encourager !!

Afin de continuer à faire vivre le club, l'E.S.G recrute : nouveaux joueurs (seniors, jeunes), dirigeants et arbitres. Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

Hilt Maxime, président : 06 32 18 20 08
Bonneau Sonia, secrétaire :
06 33 41 79 90

Vous pouvez aussi consulter notre page Facebook afin de suivre notre actualité.

Nos manifestations pour 2018 :

- la galette des rois courant janvier 2018
- la pêche à la truite le 24 février 2018
- la soirée paëlla le 07 avril 2018 à la nouvelle salle du Girouard
- le ball-trap le 08 juillet 2018

Nous tenons à remercier tous ceux qui participent de près ou de loin à la vie du club et qui veillent à son bon fonctionnement : dirigeants, joueurs, entraîneurs, arbitres, barmans, supporters, sponsors ainsi que la municipalité.



En espérant vous trouver nombreux ces prochains dimanches à nous encourager...

BONNE ET
HEUREUSE
ANNEE 2018

**Le président
Maxime HILT**



PONGISTES SPORTIFS GIROUARDAIS



Cette année, le club des Pongistes Sportifs Girouardais réunit 12 licenciés. Nous avons débuté la saison 2017/2018 avec 2 équipes qui évoluent en division 3 et division 4 du championnat départemental. Le club espère maintenir ses 2 équipes dans leur division respective en deuxième

phase. La deuxième phase de championnat reprend fin janvier 2018. Les matchs se déroulent le dimanche matin à partir de 9h et sont ouverts au public, ainsi que les entraînements qui ont lieu le mardi et le vendredi soir à partir de 20h30.

Les Pongistes Sportifs Girouardais mettent du cœur à faire vivre ce club dans une ambiance festive et dynamique, alors n'hésitez pas à venir nous encourager, et pourquoi pas participer en prenant une licence, votre présence sera toujours la bienvenue.

Pour conclure, tous les membres du club des Pongistes Sportifs Girouardais se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos vœux pour cette nouvelle année 2018.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :

Tony BOUVET, Président :
06 86 30 00 46
Christophe ROSTANT, Secrétaire :
06 61 15 09 65

**Le Président,
Tony BOUVET**

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

L'association des parents d'élèves de l'école publique du Girouard a pour but :

- De regrouper l'ensemble des parents d'élèves de l'école
- De formuler en leurs noms, leurs souhaits relatifs au bon fonctionnement de l'école.
- D'organiser des manifestations dont les bénéfices permettront le développement d'activités scolaires et extra-scolaires.

Les différentes manifestations pour l'année 2018 :

24 février 2018 : choucroute et couscous à emporter

24 mars : Boum grenadine

Avril-mai : soirée pizza à emporter

Dimanche 1^{er} juillet 2018 : fête de l'école

Les membres de l'APE vous convient chaleureusement à toutes leurs manifestations.

Nous remercions toutes celles et ceux qui se sont investis dans nos activités et qui continuent à nous soutenir :

La municipalité, l'équipe pédagogique, le comité des fêtes, l'ESG et toutes les personnes ayant participé aux manifestations.

Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à l'organisation de nos événements, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous accueillerons avec plaisir.

Le Président, Thomas ROUILLIER,
ape-girouard@laposte.net
 07 82 87 58 58



Arbre de Noël 2016

CLUB DE L'AMITIÉ

Bilan positif pour le club de l'Amitié qui compte à ce jour 59 adhérents.

Les sorties de l'année 2017 se sont bien déroulées. La journée du 20 mars pour le spectacle de Paulo a été appréciée. Les journées pêches restent conviviales. Les pique-niques sont également des moments sympathiques.

Pour 2018 :

Les dates des sorties ne sont pas fixées, le programme sera communiqué en début d'année.

Seront néanmoins prévus :

- Assemblée générale et galette des rois en janvier
- 2 journées pêches
- 1 repas au Castel
- 1 sortie d'une journée



Les bals sont reconduits comme d'habitude :

- Le 3 juin et le 19 août 2018 de 15h à 20h à la salle socio-culturelle du Girouard

Les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2018.

La Présidente,
Lucette BOURON

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse du Girouard reste avec un nombre de chasseurs stable malgré un environnement de plus en plus difficile à gérer.

La population du petit gibier sédentaire diminue d'année en année ce qui constitue un problème autant pour la chasse que pour l'environnement, par contre la population de chevreuils et sangliers augmente de manière importante ce qui risque de faire des dégâts dans les cultures (également risques routiers) indemnisation

financée par la fédération des chasseurs.

Cette année, nous avons organisé notre repas dans la nouvelle salle socio-culturelle ce qui a été un beau succès, un grand merci aux participants et aux bénévoles qui nous aident. (Nous espérons vous revoir aussi nombreux cette année).

Nos fêtes en 2018

- Repas chevreuil ou sanglier le 3 mars 2018
- Pêche à la truite – date à définir en fonction des manifestations des autres associations

Tous les membres de la société de chasse se joignent à moi, pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018.

**Le Président,
Benoît TRAINEAU**

COMITÉ DES FÊTES



Tel un phénix, le Comité des Fêtes renaît. 2018 va être une année riche car un festival de musique va voir le jour le 28

juillet : ROCK A BLOCK.

À cette occasion, toutes les personnes intéressées par le projet peuvent prendre contact avec Jérôme BONNEAU au 06 08 54 32 59 (le nouveau président). 2017 a vu

l'apparition d'un concours de belote qui sera sûrement reconduit cette année (date à fixer).

La fête des voisins sera maintenue à la date habituelle (fin mai). Enfin, une animation autour de l'Eglise le dimanche matin, quand il y a une messe, est en réflexion avec la mairie. Bonne et heureuse année à tous.

NB : N'hésitez pas à consulter et à partager notre page Facebook : Comité des fêtes du Girouard

Le Président, Jérôme BONNEAU

Membres du bureau :

Président : Jérôme BONNEAU
Vice-président : Grégory MATHE
Trésorier : Nicolas CANTIN
Trésorier adjoint : Freddy BOURON
Secrétaire : Amélie BOURON
Secrétaire adjointe : Manuella MATHE

COURS ET MARCHÉ



L'association Cours & Marche organise cette année sa 10^{ème} marche Gourmande, qui aura lieu le samedi 14 juillet 2018. Chaque année, les randonneurs partagent une journée de convivialité avec famille ou amis en déambulant les jolis sentiers de la commune.

Merci aux bénévoles qui font en sorte que cette journée reste un succès. Cette année, nous réservons des surprises à nos marcheurs pour marquer comme il se doit notre anniversaire. On compte sur vous pour venir en profiter.



Nous vous souhaitons une très belle année 2018.

**La Présidente,
Nadine MOUSSET**

UNC



La section UNC AFN Soldats de France a tenu son assemblée générale le 25 février 2017. Cinq nouveaux adhérents Soldats de France sont venus étoffer l'effectif de la section.

L'année 2017 fut riche en événements, avec en particulier la remise d'un drapeau « Devoir de mémoire ».

8 Mai : Commémoration de la fin de la Guerre 1939-1945, avec remise de l'insigne Soldat de France aux nouveaux adhérents. Participation des enfants de l'école accompagnés du corps enseignant représenté par Madame la directrice. Appel des Morts – Chant des Partisans.

25 Juin : Congrès Départemental à Saint Malo du Bois, participation de 11 personnes avec nos porte-drapeaux.

22 Juillet : Grillade au Stade.

19 Août : Pique-nique chez Victorien et Juliette Roux.

14 Octobre : Remise du Drapeau « Devoir de Mémoire », en présence de 100 porte-drapeaux, réunissant environ 300 personnes. Drapeau remis à Amélie Favennec par le

Président de la Section UNC. Amélie est allée au Liban et elle est titulaire de la carte du combattant, elle était accompagnée de deux enfants de l'école.

11 Novembre : Commémoration de la fin de la Guerre 1914-1918. Cérémonie au monument aux morts, montée des couleurs, appel des morts par les enfants de l'école, dépôt de Gerbe par Mr le Maire et deux enfants de l'école. Lecture d'une lettre d'un poilu à sa famille par deux enfants de l'école. Au nom de la Section, merci aux enfants et au corps enseignant de leur participation aux cérémonies.

Remise à la salle communale d'un CD de la cérémonie du 14 Octobre à Amélie, notre porte-drapeau « Devoir de Mémoire » et à Mr le Maire représentant la Municipalité. CD offert par l'UNC départementale. Nous avons une pensée pour notre ami Guy Arnaud, qui nous a quittés cette année.

La section vous offre ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2018.

Prévisions 2018 :

Début février : Assemblée Générale

3 mars : Remise de drapeau Soldats de France à Saint Georges de Pointindoux

8 mai : Commémoration fin de la guerre 39-45

17 Juin 2018 : Congrès Départemental UNC à Saint Etienne du Bois

Courant juillet : Grillade

11 novembre : Commémoration du Centenaire de la fin de la Guerre 14-18.



Subventions accordées



Entente Sportive du Girouard.....	230,00 €
Pongistes Sportifs Girouardais	230,00 €
UNC.....	100,00 €
Club du 3 ^{ème} Age.....	100,00 €
Cours et Marche.....	100,00 €
Société de Chasse.....	100,00 €
Total des subventions associations.....	860,00 €
Subvention exceptionnelle	
UNC.....	240,00 €
<i>(pour la remise du drapeau « Devoir de Mémoire »)</i>	
Montant total des subventions accordées	
.....	1100,00 €

Au-delà des subventions accordées, les associations profitent de nombreux avantages :

- 1 gratuité de location d'une salle par année
- Mise à disposition de la salle du Château haut gratuitement pour les réunions
- Pour chaque association communale, la mairie prend en charge l'impression des affiches de leurs manifestations insérées dans les planimètres (panneaux d'affichage) situés aux entrées de la commune (coût : 20€ par affiche)
- Entretien des sites (stade, salle de sport prochainement rénovée, sentier du P'tit Val Gaillard...)
- Mise à disposition gratuite de barnums avec caution
- Prise en charge des vins d'honneur lors des cérémonies de l'UNC

SOLIDARITÉ

CONTACT

Une association pour l'insertion par le travail



Vous recherchez du travail : nous recrutons !

Nous proposons des travaux chez les particuliers, en entreprises, en collectivités et en associations, dans les secteurs suivants :

- Entretien des locaux, repassage, courses, préparation repas...
- Entretien espaces verts et espaces naturels (tonte, taille de haie, débroussaillage...)

- Restauration : cuisine et service en salle en cuisine traditionnelle, mais aussi traiteur
- Déménagement, transport, débarrasage
- Blanchisserie (lavage, repassage, couture...)
- Bâtiment : peinture, maçonnerie, second œuvre, carrelage...
- Menuiserie (pose de cuisine, de dressing, de terrasse...)

Vous souhaitez transmettre votre savoir-faire et accompagner des salariés en insertion, nous recrutons des CDI (contrat à Durée Indéterminée).

Vous souhaitez reprendre un emploi après une longue période d'inactivité, nous proposons différents contrats adaptés à vos souhaits, avec des temps de travail choisis aménagés

selon vos besoins.

Notre objectif unique est l'insertion professionnelle des personnes en difficulté de recherche d'emploi.

Prenez rendez-vous avec nos bureaux,

77, avenue Georges Clemenceau La Mothe Achard - 85150 LESACHARDS
Tél. 02 51 05 91 79

Site : www.contact85.fr



ASSOCIATION VALENTIN HAÛY – COMITÉ DE VENDÉE



Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

Avec les aveugles et les malvoyants
39 bis rue de la Marne - BP 639
85016 LAROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 22 22

Mail : comite.vendee@avh.asso.fr
Site : <http://larochesuryon.avh.asso.fr>

Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00

Président : Claude GUILBOT

Objectifs

- ☐ Rompre l'isolement par des rencontres amicales et des activités diverses
 - ☐ Faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne
 - ☐ Accéder à la vie sociale et culturelle
- Voyants

Nous avons besoin de votre concours.

Pour faire connaître notre association à toutes les personnes non et malvoyantes, y compris dans les maisons de retraite ou foyers logements

Pour contribuer à l'animation d'un secteur départemental :

- Accompagner, conduire nos membres à leurs rencontres AVH
- Donner votre voix pour enregistrer des livres sur support audio



La FNATH « Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés »



La FNATH est une association qui est à votre service pour vous accompagner et vous défendre dans vos droits.

Pour tous les accidentés de la vie :

Accidents du travail et Maladie d'origine professionnelle ; les Victimes de la route ; les Malades ; les Personnes handicapées de naissance, les Victimes d'accidents médicaux (infections nosocomiales, erreurs médicales, etc...) ; les Victimes d'accidents domestiques ; les Victimes d'attentats ou d'agressions.

Pour toutes les catégories socio-professionnelles :

Les salariés du régime général, du régime agricole, des régimes spéciaux ; Les agents des trois fonctions publiques (état, hospitalière et collectivités territoriales) ; Les artisans et commerçants ; Les exploitants agricoles ; Les marins ; Les professions libérales ; Les retraités ; Les personnes invalides ou handicapées.

Le service de conseil et défense :

Vous informe sur vos droits ; Vous accompagne dans vos démarches administratives ; Vous défend et établit vos recours ; Vous assiste devant les tribunaux (tribunal du contentieux de l'incapacité (TCI), Tribunal des affaires de sécurité sociale (TAAS), cour d'appel (CP), etc...) ; Vous assiste dans la procédure en cas de licenciement.

L'accompagnement social : Aide à l'emploi ; Aide à la constitution de dossiers (retraite, réversion, pénibilité, MDPH, veuvage, déclaration fiscale, etc...) ; Demandes de subventions (aide humaine, aide technique, etc).

Pour tous renseignements s'adresser à :

Mr Jacques Roquand,
1 rue de l'Idavière
85150 LANDERONDE
Tél : 06 77 61 27 78
ou 09 62 51 04 53

LE DON DE SANG



Le but de notre association est de promouvoir le don du sang qui sauve de nombreux blessés et malades car les besoins en

produits sanguins sont de plus en plus importants.

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, en bonne santé peut donner son sang soit aux collectes (voir liste ci-dessous) ou à l'Etablissement Français du Sang situé dans l'enceinte du centre hospitalier de la Roche sur Yon.

En 2018, les collectes auront lieu essentiellement à l'Espace Culturel de la Mothe Achard.

- Mercredi 21 février de 15h30 à 19h30

- Jeudi 1 mars de 15h30 à 19h30
- Jeudi 26 avril de 15h30 à 19h30
- Lundi 30 avril de 10h00 à 13h00
(Salle Belle Eugénie La Chapelle-Achard)
- Mardi 3 juillet de 15h30 à 19h30
- Lundi 9 juillet de 15h30 à 19h30
- Jeudi 20 septembre de 15h30 à 19h30
- Mardi 25 septembre de 15h30 à 19h30
- Jeudi 22 novembre de 15h30 à 19h30

- Lundi 26 novembre de 15h30 à 19h30

Pour plus de renseignements :

- Centre de transfusion de la Roche Sur Yon
Tél : 02 51 44 62 34
- Franck OIRY : Tél : 02 51 38 66 83

Le Président; Franck OIRY et toute l'équipe de bénévoles



LES MOMENTS FORTS EN 2017

• 16 juin 2017 - P'TIT VAL EN SCÈNE

La 1^{ère} édition du « P'tit Val en Scène » a connu un véritable succès.

Un grand nombre de familles sont venues profiter des animations gratuites : balades à poney et structure gonflable « La cabane des Pirates ».

Costumés comme autrefois, certains ont partagé leur savoir sur l'utilité de la haie, les outils agricoles, vertus médicinales des plantes et ont fait découvrir les jeux d'enfants de l'époque... un véritable échange intergénérationnel.



Le groupe Fair'Play, quant à lui, a assuré l'ambiance pendant le repas vendéen. La soirée s'est clôturée par un feu d'artifice signé Jacques Couturier, le public était au rendez-vous, près de 400 personnes ont assisté à l'embrasement du Château Gaillard.

• 9 décembre 2017 – MARCHÉ DE NOËL

La municipalité a organisé son premier marché de Noël dans le bourg, autour de l'Eglise et dans le Château Gaillard. A la recherche d'un cadeau original, d'une idée gourmande ou tout simplement pour flâner, les visiteurs ont pu trouver sur les étals, de nombreuses idées cadeaux ... bijoux, décoration, attrape rêves, meubles, jouets, livres enfants, peinture, sculpture en bois flotté, et gastronomie (saucisson, artisan-liquoriste fabricant de



vermouths –apéritifs 100% naturels, food truck « L'Ardoise du Tatoué » spécialiste des burgers maisons, crêpes...). De nombreuses animations gratuites étaient au programme : manège d'antan «Le Carrousel des chaises volantes», maquillage pour les enfants, atelier créatif «Poésie de Papier», vente dédicace du conte musical «Arthur le Pêcheur de Sons» par son auteur, exposition des œuvres des enfants de l'école Pierre Marie-Louis Pannetier, sans oublier la présence du Père Noël. Les enfants ont eu le plaisir de se balader à poney autour du château et de l'Eglise grâce à la participation des Ecuries du Bois de la Touche de Brem sur Mer. Un concert de gospel avec le groupe «Happy Voices» dans l'Eglise a clôturé cette belle journée !

AGENDA

FÉVRIER

- 24 février : Pêche à la truite - ESG
- 24 février : Choucroute et couscous à emporter - APE

MARS

- 3 mars : Repas chevreuil ou sanglier – Société de Chasse
- 24 mars : Boum grenadine - APE

AVRIL

- 7 avril : Soirée Paëlla - ESG
- Soirée pizza à emporter - APE*

MAI

- 8 mai : Commémoration fin de la guerre 39-45 - UNC
- 25 mai : Fête des voisins - Comité des Fêtes

JUIN

- 3 juin : Bal - Club de l'amitié
- P'tit Val en Scène - Municipalité*

JUILLET

- 1^{er} juillet : Fête de l'école - APE
- 8 juillet : Ball-trap - ESG
- 14 juillet : Marche gourmande - Cours et Marche
- 28 juillet : Festival Rock à Block - Comité des Fêtes

AOÛT

- 19 août : Bal - Club de l'amitié

NOVEMBRE

- 11 novembre : Commémoration du Centenaire de la fin de la guerre 14-18 - UNC
- 24 novembre : Repas dansant Joue de Bœuf - Pongistes Sportifs Girovardais

DÉCEMBRE

- Marché de Noël - Municipalité*

*Date non définie à ce jour

NUMÉROS UTILES**MAIRIE**

- 1 rue du Stade
- Tél. : 02.51.46.61.56
- Fax : 02.51.46.68.79
- Mail : mairie@legirouard.fr
- www.girouard85.com
- www.leptitvalgaillard-girouard.fr
- Facebook : le P'tit Val Gaillard
- Horaires d'ouverture
lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h à 12h
1^{er} vendredi du mois : 14h à 17h

SERVICE CULTUREL

- 2 impasse du Château Gaillard
- Tél. : 09 62 55 35 24
- serviceculturel@leptitvalgaillard-girouard.fr

SERVICES**Agence postale**

- 28 rue du Stade
- Tél. : 02.51.46.61.50
- **Horaires d'ouverture**
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de
10h30 à 12h et de 15h à 17h
mercredi de 10h30 à 12h et samedi
de 10h à 12h

- **Rappel des prestations**
Emballages colissimo et chronopost,
Vente de carte Sim forfaits et carte
prépayée « la Poste Mobile », Retrait
et versement d'espèces, Virement,
Remise de chèques, Mandat
Cash (versement d'espèces à un
tiers), Mandat Compte (versement
d'espèces sur le ccp d'un tiers),
Changement d'adresse (contrat de
réexpédition)

- **Levées du courrier**
Du lundi au vendredi : 15h
le samedi : 12h
- **Presse**
Tous les jours :
vente du Ouest-France (1€)
Tous les jeudis :
vente du Journal des Sables (1€30)
Tous les mois :
vente du Sans-Culotte (3€)

Bibliothèque

- 28 rue du Stade
- Tél. : 02.51.94.59.17
- www.bibliothequesdesachards.net
- **Horaires d'ouverture**
Idem à la Poste

Accueil périscolaire

- 26 rue du Stade
- Tél. : 02.51.98.12.05
- Responsable : Valérie HUBERT

**Ecole Pierre Marie-Louis
PANNETIER**

- 24 rue du Stade
- Tél. : 02.51.46.64.06
- Mail : ce.0850327u@ac-nantes.fr
- Directrice : Claire JAMET

**Communauté de Communes
Pays des Achards**

- 2 rue Michel Breton
85150 LES ACHARDS
- Tél. : 02.51.05.94.49
- Mail : contact@cc-paysdesachards.fr
- www.cc-paysdesachards.fr

**Office de Tourisme
Pays des Achards**

- 56, avenue Georges Clémenceau
85150 LES ACHARDS
- Tél. : 02.51.05 90.49
- Mail : contact@achards-tourisme.com
- www.achards-tourisme.com

SERVICES SOCIAUX**Assistante sociale et PMI**

- Centre Médico-social
- Place du Général de Gaulle
85150 LES ACHARDS
- Tél. : 02.51.38.60.25

ADMR

- Place du Général de Gaulle
85150 LES ACHARDS
- Tél. : 02.51.46.69.46

Mission locale

- Maison des Associations
- 2 imp. de l'Atlantique ZA Sud
85150 LES ACHARDS
- Tél. : 02.51.09.89.34
- Permanence uniquement le lundi sur
rendez-vous : Mme Lyse GUERIN

ADIL**(Agence Départementale
d'Information sur le Logement)**

- Permanence à la Communauté
de Communes le 4^{ème} mercredi
de chaque mois de 10h à 12h -
Uniquement sur rendez-vous

Conciliateur

- Permanence à la Mairie de la Mothe
Achard le 2^{ème} mardi du mois de 9h
à 12h
- Tél. : 02.51.38.60.49

SANTÉ**Médecin de garde**

- Tél. : 02.51.44.55.66

Pharmacies (en dehors 3237)

- Grosbreuil – 02.51.22.64.27
- Sainte Flaive des Loups
02.51.34.00.16
- Nieul Le Dolent : 02.51.07.91.94
- La Mothe Achard 02.51.38.60.12

Hôpitaux

- Hôpital Olonne sur Mer
02.51.21.85.85
- Hôpital La Roche sur Yon
02.51.44.61.61
- Hôpital Mazurelle 02.51.09.72.72
- Clinique Saint Charles La
Roche sur Yon – 02.51.44.44.44
- Clinique Porte Océane Olonne
sur Mer – 02.51.21.15.15

Défiibrillateur

- Situé sur le côté droit de la Mairie

Numéros d'urgence

- Pompiers 18
- Samu 15 ou 112 (portable)
- Gendarmerie 17
- Centre anti-poison d'Angers
02 41 48 21 21

**DISTRIBUTEUR
BAGUETTES
PLACE SAINT
GÉNÉREUX**

**Liste électorale**

Pensez à vous inscrire sur les listes
électorales de la Mairie avant le 31
décembre N, si vous souhaitez voter
dans notre commune en N+1.

Nouveaux arrivants

Vous venez d'arriver sur la commune,
pensez à vous présenter en mairie
pour : changement d'adresse,
containers, Ordures Ménagères,
inscription liste électorale...

Point infos

Un Point Infos est installé à l'entrée du
Stade de football, celui-ci est destiné
à recevoir vos annonces, publicités...
Pour tous renseignements, merci de
vous adresser à l'Agence Postale.

Formalités administratives à portée de clic

L'Etat modernise les démarches liées aux titres réglementaires que sont : la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire et la carte grise (certificat d'immatriculation). Les démarches liées à ces dossiers sont accessibles en ligne grâce à des télé-procédures adaptées, sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : www.ants.gouv.fr

Le certificat d'immatriculation

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les usagers doivent effectuer leurs démarches sur le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr> via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Liste des démarches ouvertes à la télé-procédure :

- demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration)
- demande de changement d'adresse
- demande de changement de titulaire
- déclaration de cession de véhicule

Pour les personnes ne disposant pas d'ordinateur ou peu à l'aise avec Internet, des points numériques sont installés à la préfecture et à la sous-préfecture des Sables d'Olonne.

Les points numériques permettent d'accompagner les usagers et d'accéder aux sites Internet spécialisés dans les démarches en ligne. Ils offrent la possibilité de scanner les documents et d'imprimer les justificatifs de réception de dossiers. Un médiateur numérique peut assister les usagers dans la réalisation de leurs télé-procédures si besoin.



La carte d'identité

Depuis le 1^{er} mars 2017, les usagers peuvent effectuer leur demande de carte d'identité dans l'une des 19 communes équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales en Vendée.

Les mairies habilitées sur le secteur sont les suivantes : La Mothe Achard, Les Sables d'Olonne et la Roche sur Yon.



le permis de conduire à portée de clic !



Le permis de conduire

Depuis le 6 juin 2017, les usagers doivent désormais effectuer leurs demandes de permis de conduire en ligne sur le site de l'ANTS : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>.

Tranquillité du voisinage

Choisir le bon moment c'est moins dérangeant pour mes voisins !

Rappel : LE BRUIT, est réglementé par l'arrêté préfectoral N°2013/MCP/06. Chacun doit au quotidien respecter des règles simples qui permettent à chacun de disposer d'un environnement serein, de jour comme de nuit !



Recensement citoyen



Bientôt 16 ans, pensez au recensement ! Ce document est indispensable pour se présenter à un concours ou examen, à la conduite accompagnée, au permis de conduire...(démarches à effectuer à la mairie du domicile).

PACS

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement du Pacs (Pacte civil de solidarité) est transféré à l'officier d'état civil des mairies. Les personnes qui souhaitent conclure un Pacs doivent tout d'abord retirer un dossier en Mairie.

Ordures ménagères

Containers : passage le mercredi (1 semaine sur 2)
Sacs jaunes : passage le mercredi (1 semaine sur 2)
Trop de sacs mal triés restent sur le bas-côté, merci de respecter le tri, seuls les emballages recyclables sont autorisés.

Bornes

Des bornes verres et papiers sont à votre disposition rue des Forgerons ainsi qu'à la Belle Eugénie.
Borne à vêtements : Parking rue des Forgerons

Déchèteries du Pays des Achards

Rappel : la carte Guidéoz est obligatoire pour accéder à la déchèterie des Achards.

Horaires des déchèteries du Pays des Achards Du 1^{er} octobre au 31 mars

	Les Achards (La Chapelle-Achard) ZA Sud-Est	Beaulieu-sous-la-Roche ZA Chateaux	La Chapelle-Hermier La Brunière	Sainte-Flaire-des-Loups Le Beignon
Lundi	14h-17h		9h-12h	
Mardi	14h-17h			
Mercredi	14h-17h	9h-12h (1 ^{er} mercredi du mois)		
Jeudi	14h-17h			
Vendredi	9h-12h 14h-17h			
Samedi	14h-17h	9h-12h	9h-12h	

Fermeture de la déchèterie pour travaux du 14 octobre 12h au printemps 2018.

La saison de boule en bois est lancée



C'est avec une certaine philosophie qu'une vingtaine d'amateurs de boules en bois se retrouvent chaque mercredi.

Les amateurs de boules en bois sont heureux de se retrouver autour du rouet de boules (aire de jeu) pour faire une petite partie et passer un agréable après-midi entre copains.

Aujourd'hui, le rendez est donné chez Maurice. Après trois heures de joutes, Pierre, Marcel, Michel, Al-

bert, Dédé, Jean-Luc, Jean, Jean-Paul, Serge et Maurice, partagent le verre de l'amitié autour d'un bon goûté. « On est une vingtaine à se retrouver tous les mercredis depuis quinze ans, de mars à novembre, explique Pierre Douin. On passe vraiment de bons moments ! »

Un spectacle pour les aînés de la commune



Les aînés ont apprécié de participer à ce rendez-vous qui a lieu tous les deux ans.

Samedi, le Ccas accueille les aînés de la commune âgés de plus de 70 ans et leurs conjoints pour un dîner spectacle. Près de 60 personnes ont répondu à l'invitation de Maud Guerreiro, Sophie Hériveau et Julie Grit. « Nous avons voulu mar-

quer cette journée en proposant un spectacle de Music-hall présenté par Ingrid Rosian », explique Maud Guerreiro. « Je remercie particulièrement Pascale Grit et Sophie Crapeau qui ont préparé cette journée avec nous », poursuit l'adjointe.

Poursuite de la mise en valeur du patrimoine



Les élus de la commission bâtiments découvrent le pigeonier entièrement restauré. De gauche à droite : Yannick Tessier, Loïc Raffoux, Sophie Hériveau et Maud Guerreiro.

Soucieuse de la sauvegarde de son patrimoine rural, la municipalité poursuit la restauration et la mise en valeur de celui-ci. Jeudi, les responsables de la commission bâtiments ont visité le pigeonier, le four à pain et la sacristie de l'église pour découvrir le rendu final de ces restaurations.

« Cette du pigeonier permet de créer trois nouvelles salles de 15 m² chacune, explique Auguste Grit. Nous songeons à les utiliser pour faire découvrir l'histoire de la

commune, l'évolution du territoire, et plus particulièrement, du P'tit-Val-Gaillard », poursuit le maire.

Charpente, toiture, électricité, sol, la sacristie de l'église a également reçu une cure de jouvence. Une fois les peintures de l'église refaites, l'équipe municipale envisage de faire découvrir le résultat des travaux lors d'une inauguration à l'occasion des Journées du patrimoine.

Le coût de la restauration du pigeonier s'élève 109 500 € HT, celle de la sacristie, à 59 600 € HT.

La paroisse dit au revoir à Jean-Guy Groisard



Jean-Guy Groisard au milieu de membres de l'équipe d'animation paroissiale.

La communauté paroissiale de Saint-Joseph du Garandeau, regroupant Sainte-Flaive-des-Loups, Le Girouard et Nieul-le-Dolent, s'est rassemblée dimanche, à l'église de Nieul puis à la salle communale, pour dire au revoir à son curé Jean-Guy Groisard.

Jean-Guy qui a été ordonné prêtre le 1^{er} juin 1975, à l'âge de 28 ans, a exercé entre autres, à Challans, Saint-Gilles, Luçon, Beauvoir-sur-Mer, Saint-Julien-des-Landes. Il est arrivé à la paroisse en septembre 2010.

« Qu'est-ce que vous avez aimé dans la commune ? », lui a demandé un paroissien la semaine dernière.

Un peu étonné par la question, avant qu'il ne réponde spontanément : « J'ai aimé les gens ! J'ai aimé partager ce que vous avez bien voulu me confier au travers de conversations toutes simples et spontanées. Je me suis senti bien accueilli par chacun et chacune d'entre vous. »

Jean-Guy est nommé prêtre coopérateur à la paroisse Saint-Henri-Doré (Talmont) et à la paroisse Sainte-Anne-les-Menhirs (Jard-sur-Mer).

La paroisse accueillera son nouveau curé, Roland Gautreau, dimanche 3 septembre, à 11 h, à l'église de Sainte-Flaive.

SENTIER PÉDAGOGIQUE. P'tit Val Gaillard deviendra grand !

3 km de sentiers pédestriens, 7 étapes-thématiques sur la vie de la halle, 2 années d'élaboration, de création et de mise en place réalisées avec la collaboration de différentes générations du Girouard, le parcours pédagogique et ludique baptisé « Le P'tit Val Gaillard » est inauguré.

Kéroul, recréé, l'ensemble traverse bois et forêt, cours d'eau, des sources chantent au détour du chemin, la faune et la flore s'y développent naturellement et font revivre l'histoire de ces lieux.

Tres impliqués dans le projet, les anciens. Ils sont encore là ce 16 juin, femmes et hommes vêtus comme à l'époque pour célébrer avec « Le P'tit Val en scène » la naissance de ce qui permettait la vie quotidienne des habitants de la campagne girourdaine.

Sur un large espace en pleine nature des jeux pour enfants, des promenades à poney, de grandes tables où le repas vendémien est dégusté par les convives



Un parcours à découvrir.

en attendant l'heure de l'embrasement par un feu d'artifice, du château Gaillard qui domine la campagne.

Un P'tit Val Gaillard qui ne demande qu'à grandir est né. Il est des communes avoisinantes et de la communauté de com-

munes ont rejoint le maire Auguste Grit et les anciens fortement impliqués, pour son inauguration officielle.

PIERRE MARIE-LOUIS PANNETIER. Tout Le Girouard avec les enfants !

Familles, amis et enfants non troublés par la date de la fête de l'école du Girouard un dimanche matin, l'ont massivement rejointe ce 25 juin.

Toutes affaires cessantes, tous les adultes concernés de la commune semblaient être venus assister aux saynètes consciencieusement répétées en classe et que les comédiens en herbe ont enfin présentées sur scène devant un public ; leur public ! La pluie qui un temps avait menacé sa tenue en plein-air respecta aussi la joyeuse trêve. Les amateurs ont ensuite rejoint cette assemblée autour des tables du grand repas disposées dans l'enceinte



du stade, autre grand moment de convivialité. Point d'orgue de l'année, cette manifestation

qui augure l'issue prochaine de l'année scolaire sera suivie par le pique-nique de l'école publique

Pierre Marie-Louis Pannetier, le vendredi 7 juillet. Inscriptions au 02 51 62 74 95.

Sébastien Pouclet, nouvel entraîneur au club de foot



L'équipe 1 de l'ESG avec, en N° 6, son président, Maxime Hilt, et avec le ballon l'entraîneur, Sébastien Pouclet.

Pour cette nouvelle saison, l'Entente sportive du Girouard (ESG) vient de recruter un nouvel entraîneur, Sébastien Pouclet.

Entraîneur d'équipes jeunes à Saint-Jean-de-Monts, Sébastien, passionné du ballon rond, partage en tout point l'idéal du président, Maxime Hilt : « Convivialité, plaisir de jouer, une recette source de réussite à l'ESG depuis de nombreuses années. » C'est en championnat D4 qu'évolue l'équipe 1 « dans une poule pas si facile que ça où nous allons rencontrer de nombreuses équipes réserves

jouant bien au football », souligne Maxime Hilt, tandis que l'équipe 2 évolue en championnat D5.

Pour ses jeunes joueurs, l'ESG vient de mettre en place une relation privilégiée avec le club de Grosbreuil. « Un partenariat qui permet à nos jeunes d'évoluer dans leur catégorie tout en continuant à jouer au Girouard. »

Ouvert à tous ceux qu'ils veulent rejoindre l'ESG, arbitres, dirigeants ou joueurs, le président assure que chaque compétence est la bienvenue.

Un drapeau pour ne pas oublier le devoir de mémoire



Louis Grit confie le drapeau devoir de mémoire, à Amélie Favennec.

Samedi, la section locale UNC (Union nationale des combattants) a accueilli près d'une centaine de porte-drapeaux, venus de tout le département, et de nombreux sympathisants pour la remise du tout nouveau drapeau, devoir de mémoire. « Ce drapeau a pour but de perpétuer le souvenir de tous ceux qui se sont sacrifiés pour la patrie et d'assurer la transmission du devoir de mémoire aux générations futures », explique Louis Grit.

« Confié à Amélie Favennec, c'est avec honneur que cette ancienne combattante des opérations extérieures portera ce drapeau lors

des diverses manifestations. Aujourd'hui, elle est accompagnée par deux enfants de la commune, Manaho et Charlotte », poursuit le président de la section locale.

Présents pour cette manifestation, préfet, députée, conseiller départemental, maire et élus locaux, représentants des armées et des forces armées, tous soulignent l'importance du message que doivent transmettre les jeunes générations. « Ces jeunes seront demain les porteurs et témoins d'un message de paix voulu par les fondateurs de l'UNC » rappelle Gérard Moureau, vice président de l'UNC Vendée.

SAMEDI 9 DÉCEMBRE. Le premier marché de Noël

La municipalité du Girouard organise son premier marché de Noël, samedi 9 décembre de 10 heures à 20 heures, dans le bourg, autour de l'église et dans le château Gaillard.

À la recherche d'un cadeau original, d'une idée gourmande ou tout simplement pour flâner, venez découvrir le Marché de Noël du Girouard.

Sur les étals, de nombreuses idées cadeaux... Bijoux, broderie, sacs, décoration, attrape

rêves, meubles, jouets, livres enfants, peinture, sculpture en bois flotté et gastronomie saucisson, artisan-liquoriste fabricant de vermouths, apéritifs 100 % naturels, confitures Bio, Food truck spécialiste du burger maison, crêpes, gaufres...

De nombreuses animations gratuites au programme : manège d'antan « Le Carrousel des chaises volantes » ; maquillage pour les enfants, de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 19 h 30 ; atelier créatif « Poésie de Papier » à 11 heures, 15 heures et 18 heures pour les

enfants de 5 à 12 ans (places limitées, 10 enfants maximum par atelier) ; dédicace du conte musical « Arthur le Pêcheur de Sons » par son auteur ; exposition des œuvres des enfants de l'école Pierre Marie-Louis Pannetier ; crèche dans l'église et présence sur son stand, du père Noël !

« Happy Voices »

Concert de gospel avec le groupe « Happy Voices » dans l'église à 18 heures. Tarifs : 8 € adultes et 5 € pour les enfants de 4 à 12 ans. Réservation conseil-



« Happy Voices », à découvrir.

lée auprès du Service culturel au 09 62 55 35 24, à la Poste ou à la Mairie du Girouard.

Bar et restauration sur place. Entrée libre

Retour en images du premier marché de Noël



Merci à tous les bénévoles pour leur participation et leur implication !